



Comme annoncé lors de notre édition estivale, les convocations pour les assemblées primaires et bourgeoises ne seront désormais plus envoyées par tous-ménages. Elles seront publiées en lieu et place en couverture du Vouvry L'Info.



CONVOCATION

L'assemblée primaire est convoquée à la salle Arthur-Parchet, le **lundi 11 décembre** prochain, à **19h00**, selon l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Budget 2024 de la Municipalité
3. Acquisitions par la commune des parcelles nos 109 et 889 financées en partie par la vente des parcelles communales nos 1680, 1682 et 3267 et le solde avec un crédit d'engagement et une autorisation d'emprunt de CHF 1'385'950.-
4. Informations sur les dossiers en cours
5. Divers

L'assemblée bourgeoise est convoquée à la suite de l'assemblée primaire, selon l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Budget 2024 de la Bourgeoisie
3. Travaux au chalet de la Bataille pour l'amélioration de son alimentation en eau et autorisation d'emprunt pour un montant de CHF 50'000.-
4. Traitement d'une demande d'octroi du droit de bourgeoisie de Vouvry
5. Informations sur les dossiers en cours
6. Divers

Sommaire et impresum

Sommaire

Un plan pour rendre concrètes les mesures communales en faveur du développement durable	04
Un canapé forestier pour les élèves de Vouvry	06
Un budget communal 2024 notamment marqué par l'engagement de personnel supplémentaire et l'entretien du réseau d'eau potable et des eaux usées	08
Le fromage d'alpage de Taney parmi les meilleurs au monde !	14
Vouvry hier et aujourd'hui : le livre et la série	16

Impresum



Édition : Commune de Vouvry

Comité de rédaction : Commission de l'information et de la communication (Cédric Vuadens, Maryke Bonjean, Blaise Parchet et Yan Follonier), Marlène Nerini, www.mncommunication.ch

Photographies : mncommunication, administration communale, Yan Follonier (couverture)

Graphisme et mise en page : Bart Design

Impression : Imprimerie Montfort

Tirage : 1'850 exemplaires



Entre engagement et responsabilité

édito



Cette année 2023 a été le théâtre d'événements qui ont chacun un impact fort sur notre quotidien. La situation s'éternise en Ukraine, une situation qui en sus de l'horreur de la guerre, nous a mis face à notre réalité en matière d'approvisionnement énergétique avec à la clé : un accroissement des coûts dans ce domaine. Un autre conflit dormant s'est violemment réveillé au Moyen-Orient, nous rappelant l'équilibre fragile sur lequel repose l'avenir de certains peuples. Après les années de pandémie, nous semblons entrer dans une période morose, puisque l'inflation s'est invitée et provoque une augmentation significative des dépenses courantes, sans compter, sujet d'importance pour tous les ménages, les primes maladies qui explosent encore une fois.

Un autre sujet de préoccupation des autorités communales, cantonales et fédérales est la faible participation aux élections fédérales d'octobre 2023. L'argument d'user de son droit démocratique et de contribuer à l'évolution de notre commune, de notre canton et de notre

pays semble aujourd'hui insuffisant. La population doit être en mesure de percevoir l'engagement de ses élus, de constater les résultats des travaux entrepris. Ceci passe certainement par une communication adéquate et une présence encore plus affirmée auprès des habitants.

À l'aube des élections communales de 2024, il appartient à ces mêmes autorités de réfléchir à la façon d'encourager les citoyens à retourner aux urnes. Il y va de notre avenir à tous : si la Suisse est un pays si paisible et si nous souhaitons conserver cette stabilité que de nombreux pays alentour nous envient, nous nous devons de continuer à être responsables.

Heureusement, notre beau village peut se targuer de cette qualité. Tant de personnes s'engagent, à travers nos sociétés locales, nos commissions communales, nos commerces, nos entreprises à offrir aux habitants des événements qui rassemblent et des lieux paisibles où il fait bon vivre. C'est grâce à cette solidarité, cette envie de bien faire, que nous trouvons la force de retrousser nos manches pour surmonter les difficultés et avancer ensemble dans la recherche et l'aboutissement des solutions pour conserver notre patrimoine et nos valeurs.

Les projets à Vouvry ne manquent pas : la révision du plan d'aménagement communal, l'avenir de l'EMS Riond-Vert, la nouvelle crèche et la réfection du bâtiment scolaire, la liaison câblée entre Vouvry et Miex, le chauffage à distance, les travaux sur notre réseau d'eau potable et la STEP notamment. Il serait impossible de citer tous les projets tant ils sont nombreux. Le Conseil communal, soutenu par son administration et ses commissaires, poursuit sans réserve son engagement. C'est sa responsabilité envers la population.

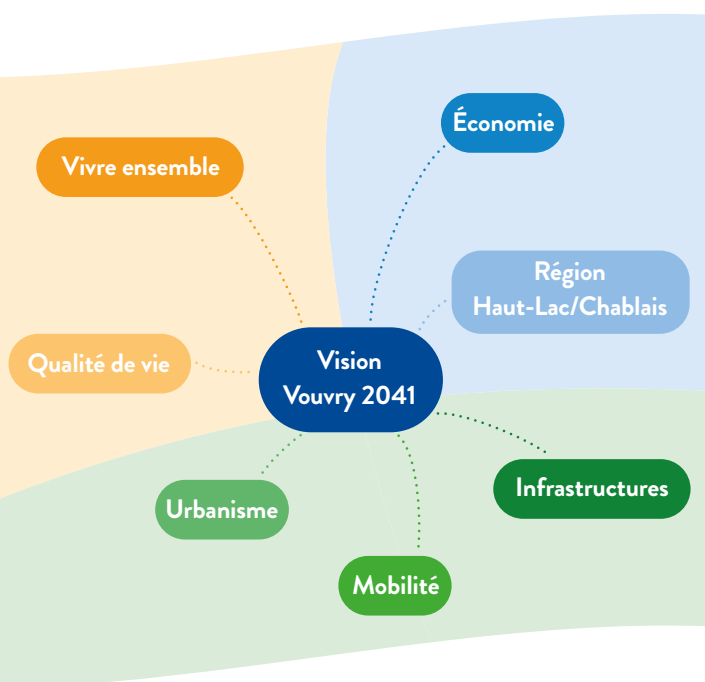
Au nom du Conseil communal et de toutes les collaboratrices et collaborateurs de l'Administration communale, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2024, et vous adresse tous nos vœux de santé et de bonheur.

Tania Zito, conseillère communale

Un plan de mesures concrètes en faveur de la durabilité

environnement

Intégrer la notion de durabilité dans le développement et les projets à venir de la commune. Tel est l'objectif du Conseil communal et de la commission Développement durable, créée en début de législature passée. Une réflexion qui découle de la vision « Vouvry 2041 ». Explications.



Il a fallu près de deux ans de travail et aujourd'hui, le résultat est sous toit. Avec l'aide du bureau The Shift à Martigny, spécialisé dans la transition énergétique et écologique, la commission Développement durable a en effet planché sur l'élaboration d'une feuille de route et d'un programme d'actions concrètes en matière de durabilité. Entamé début 2022, ce plan a été conçu de façon transversale avec les autres commissions et chefs de service. Identification des mesures déjà en vigueur ou en cours sur le territoire communal, analyse des pistes d'amélioration possibles, sélection des propositions issues du processus

participatif et réalisation d'une synthèse : ce sont quelques-unes des étapes effectuées au cours de ces derniers mois. À la clé : un document de plusieurs pages, lequel recense plus d'une quarantaine d'actions communales existantes, en cours mais aussi à venir, classées par thèmes et par ordre de priorité.

Trois axes prioritaires

Conformément aux objectifs de développement durable inscrits dans l'agenda 2030 du canton du Valais (www.vs.ch/web/agenda2030), trois axes prioritaires ont été définis : « environnement », « social » et « économique », regroupant à chaque fois un certain nombre d'enjeux. Dans les actions concrètes, on retrouvera ainsi, sous mobilité, l'amélioration des subventions pour les transports publics et la mise en place du projet de liaison par câble entre Vouvry et Miex ; sous culture et éducation, l'intégration de programmes éducatifs axés sur la durabilité pour les plus jeunes ou l'organisation de manifestations inclusives ; sous économie circulaire, la mise en place d'un système de gestion et de valorisation des déchets lors de manifestations communales ou l'adoption de vaisselle réutilisable. « L'idée était d'avoir un équilibre entre les trois axes. Si l'on pense souvent aux mesures en lien direct avec la nature lorsque l'on parle de durabilité, cette notion inclut également le développement d'un cadre de vie agréable et

nement

équitable pour toutes et tous, ainsi que le maintien d'une économie saine », poursuit la présidente de la Commission du Développement durable.

Transparence et devoir d'information

La population pourra retrouver la stratégie complète du Conseil communal en matière de durabilité et le plan d'actions qui en découlent sur le site internet de la commune dès la fin janvier prochain. « Notre but

est non seulement de communiquer sur nos projets à venir mais également d'informer les citoyennes et citoyens sur ce qui est déjà en place ou sur le point de s'achever », commente Tania Zito. À noter que ce programme se veut évolutif. Il sera réévalué au moins une fois par année, afin de répondre au mieux au développement de la commune et aux besoins des habitantes et habitants.

Des subventions communales de plus de 80'000 francs !

À fin octobre dernier, plus de 80'000 francs ont permis de soutenir les projets des habitantes et habitants, pour acquérir des vélos, poser des pompes à chaleur, des panneaux solaires ou encore pour alléger la charge des abonnements de transports publics. Les autorités de Vouvry ont adopté en effet en 2022 un règlement communal qui fixe des domaines et des conditions pour l'octroi de subventions. Entré en vigueur en début d'année, il vise à donner un coup de pouce financier à la population afin qu'elle puisse adopter à son tour les bons gestes en matière de développement durable. Toutes les informations concernant ces subventions (règlement et formulaires) se trouvent sur le site de la commune : www.vouvry.ch.



Un canapé forestier pour (re)connecter les enfants à la nature

Construit par l'équipe éducative de la crèche et de l'UAPE de Vouvry en collaboration avec le Triage forestier du Haut-Lac, le canapé forestier a été inauguré le 12 octobre dernier. Situé sur une parcelle à l'entrée de Vouvry côté Vionnaz, il doit permettre aux enfants de se reconnecter à la nature.

Une centaine de personnes (parents, éducateurs, autorités communales) ont répondu présent à l'invitation du Service de l'enfance de Vouvry le jeudi 12 octobre dernier. Une fin de journée festive qui correspondait à l'inauguration du canapé forestier, construit par le personnel de la crèche Les Cradzés et de l'UAPE Le Bout de ficelle, en collaboration avec le Triage Forestier du Haut-Lac. Un projet initié au début de cette année. Soupe à la courge maison, thé chaud et jus de fruit de la région ont accueilli les participants sur place, un lieu décoré pour l'occasion sur le thème de l'automne.



Le mouvement comme objectif

Le Service de l'enfance de Vouvry fait montre depuis plusieurs années de sa volonté de sortir les enfants des locaux et d'effectuer différentes activités en plein air. C'est ainsi que les deux structures d'accueil de l'enfance ont adhéré au label « Youp'la Bouge » en 2007, dans l'optique d'intégrer le mouvement dans toutes les activités d'apprentissage et dans les ateliers psychomoteurs également.

Aujourd'hui, une nouvelle étape a été franchie. « La création de ce canapé forestier est une extension naturelle de notre engagement en faveur de l'épanouissement des enfants », commente Ana Alter, cheffe de Service de l'enfance. Cette réalisation permet en effet à l'équipe éducative et aux enfants de bénéficier d'une structure en plein air, laquelle servira de base pour de nombreuses activités selon les âges : lectures de contes, chasse au trésor, ateliers land art, observation de la faune et sensibilisation à l'environnement par exemple. Le tout, dans un encadrement sécurisé. »

Contrebalancer le tout numérique

Outre le fait de pouvoir diversifier les activités en plein air, la responsable met également en avant une nouvelle occasion de favoriser le développement psychosocial des enfants et de renforcer le lien entre les équipes éducatives. « À l'heure où les téléphones portables prennent une place considérable dans notre quotidien, nous trouvons indispensable de présenter aux

enfance



nce



enfants de la crèche et de l'UAPE autre chose que des écrans, poursuit Ana Alter. Avec l'équipe éducative, nous souhaitons qu'ils puissent découvrir et aimer la nature par tous les temps, qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il fasse grand soleil. »

Intérêt d'autres partenaires

À noter que le canapé forestier a déjà suscité l'intérêt de différents partenaires des secteurs de la pédagogie et de l'éducation. Les enseignants du secteur primaire de Vouvry ont en effet manifesté leur souhait d'utiliser les lieux comme espace de réflexion et de discussion avec leurs élèves. Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, promouvoir les compétences sociales et l'esprit d'entraide, stimuler la curiosité et l'apprentissage sont autant d'objectifs que les professionnels entendent poursuivre grâce à ce nouvel outil. Plus qu'une simple construction en bois, le canapé forestier symbolise l'engagement de toute une équipe à cultiver la connexion des enfants avec la nature.



Un budget déficitaire, mais supportable

Avec des charges estimées à 21'985'870 francs pour des revenus à 21'152'853 francs, le Conseil communal présente un budget 2024 déficitaire à hauteur de 833'017 francs.

Cet excédent de charges est toutefois largement inférieur à celui de 1'375'230 francs budgétés pour 2023. Cette différence s'explique principalement par des recettes fiscales en augmentation. Dans un contexte marqué par l'inflation et au vu des risques importants continuant de menacer la conjoncture, la Commune de Vouvry se doit de rester prudente et de poursuivre ses efforts sur les charges maîtrisables. Les investissements nets prévus se montent à 2'560'000 francs, à savoir bien inférieurs aux 5'165'000 budgétés pour le présent exercice.

Engagement de personnel et transfert de charges

L'augmentation des charges à laquelle doit faire face le Conseil communal s'explique en partie par l'engagement de personnel supplémentaire au sein des infrastructures intercommunales du Haut-Lac, ainsi qu'au sein de l'administration communale. Des engagements nécessaires pour garantir à notre population une bonne qualité des services.

Une autre grande partie de l'augmentation des charges concerne les charges de transferts facturées par des entités extérieures à la Commune, dont le Canton pour la majorité, et sur lesquelles le Conseil communal n'a aucune influence. Un travail a été initié pour identifier les autres postes où des économies sont possibles afin de contenir cette augmentation.

Services autofinancés

Des charges considérables découlent également de l'entretien du réseau d'eau potable ainsi que celui des eaux usées qui nécessitent d'importants travaux d'entretien. Une attention particulière doit être donnée aux services autofinancés (déchets, eau potable et eaux usées), notamment à celui de l'eau potable, qui présente

des insuffisances de financement et qui engendre des coûts supplémentaires pour la Commune. À noter que le service des déchets est revenu à l'équilibre grâce à l'adaptation tarifaire introduite cette année. Comme cela a déjà été annoncé, les règlements communaux de l'eau potable et celui des eaux usées, datant des années 70, vont faire prochainement l'objet d'une mise à jour pour se conformer à la loi valaisanne et afin de procéder à une adaptation des taxes.

Recettes fiscales en hausse

Malgré une politique prudente concernant la détermination des revenus potentiels, les recettes fiscales enregistrent une sensible augmentation. Elles permettent ainsi d'atténuer l'excédent de charges 2024 par rapport à celui budgété pour 2023.

Au niveau des investissements, les principales dépenses concernent le réseau d'eau potable ainsi que celui des eaux usées. L'acquisition de nouveaux véhicules pour les services techniques communaux ainsi que des études en lien avec la rénovation du bâtiment scolaire figurent également au budget 2024.

C'est donc un budget 2024 déficitaire, mais auquel la Municipalité peut faire face sans problème en regard de sa fortune actuelle, qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée primaire le 11 décembre prochain.

Budget col

2024 mmme

CHIFFRES CLÉS (en francs)

Résultat (excédent de charges)
- 833 017

Investissements nets
2 560 000

Fortune au 31.12.2022
13 588 614

Nombre d'habitants au 31.12.2022
4 483

APERCU DU COMPTE ADMINISTRATIF	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
--------------------------------	----------------	----------------	-----------------

Compte de résultats

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	-	20 318 164	19 409 090	18 141 752
Revenus financiers	+	20 929 553	19 690 660	25 458 870
Marge d'autofinancement	=	611 389	281 570	7 317 118

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	+	611 389	281 570	7 317 118
Amortissements planifiés	-	1 568 575	1 662 700	1 433 513
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	99 131	119 500	236 548
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	223 300	125 400	4 279 289
Attribution à la réserve de politique budgétaire	-	-	-	9 600 000
Prélèvement sur le capital propre	+	-	-	92 153
Excédent de charges	= -	833 017	- 1 375 230	-
Excédent de revenus	=	-	-	418 498

Compte des investissements

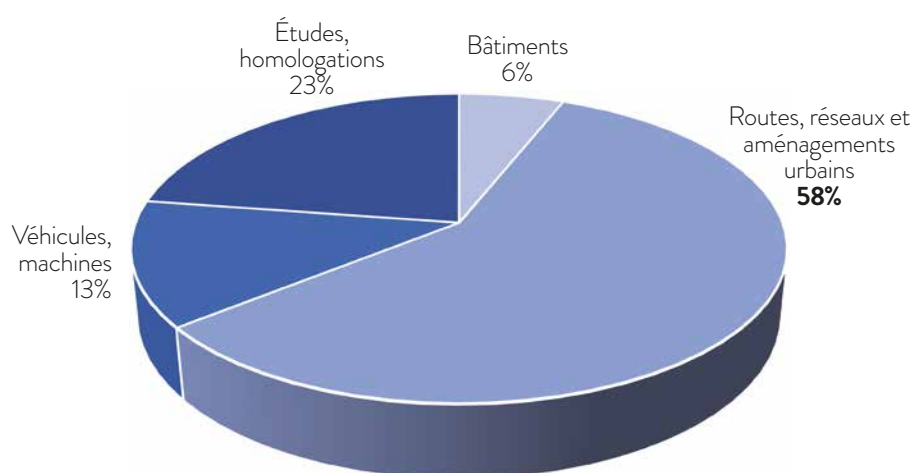
Dépenses	+	2 960 000	5 565 000	1 718 385
Recettes	-	400 000	400 000	634 965
Investissements nets	=	2 560 000	5 165 000	1 083 420

Financement

Marge d'autofinancement	+	611 389	281 570	7 317 118
Investissements nets	-	2 560 000	5 165 000	1 083 420
Insuffisance de financement	=	1 948 611	4 883 430	-
Excédent de financement	=	-	-	6 233 698

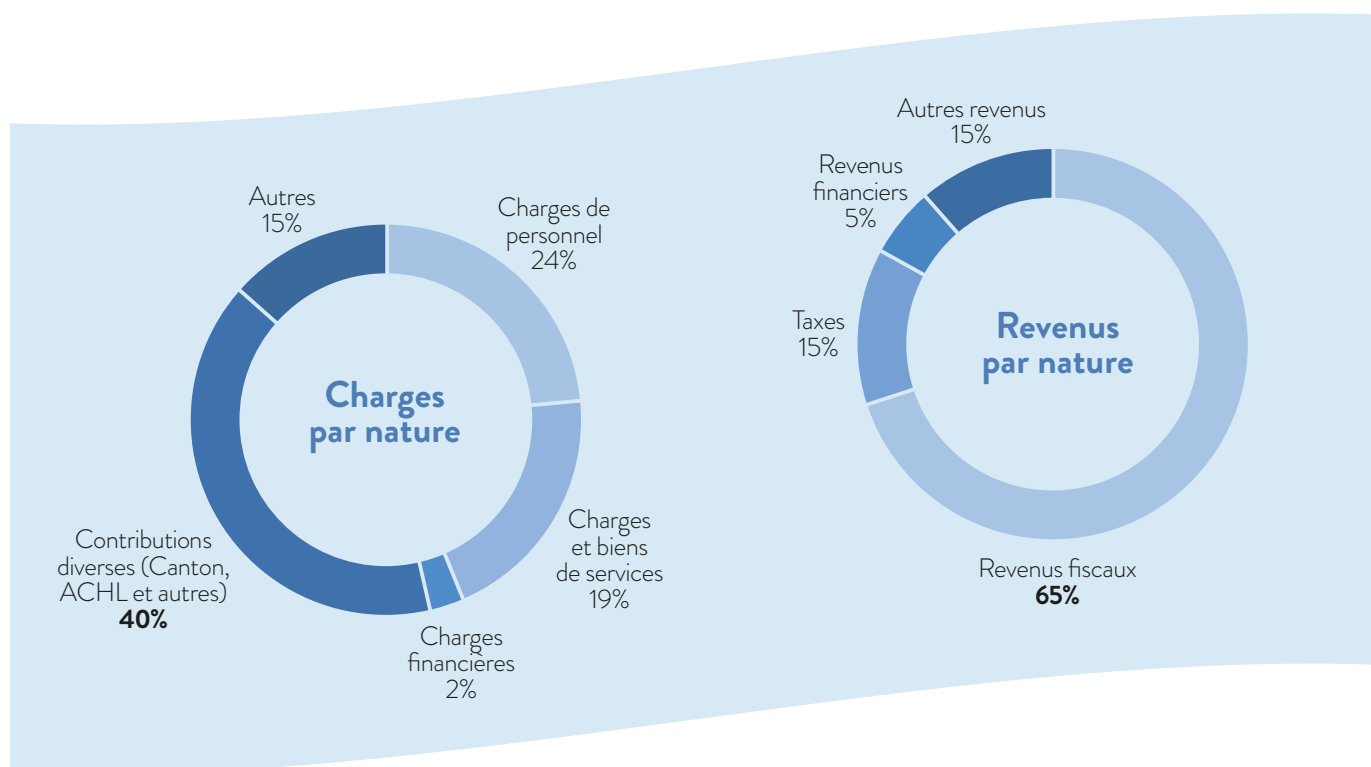
budget col

Compte des investissements	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	50 000	-	85 000	-	79 756	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	102 690	-
2 Formation	500 000	-	900 000	-	48 994	-
3 Culture, sports et loisirs, église	135 000	-	190 000	-	177 668	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	226 531	-
6 Trafic et télécommunications	680 000	-	1 385 000	-	561 418	-
7 Environnement et aménagement du territoire	1 595 000	400 000	2 905 000	400 000	506 765	607 965
8 Economie publique	-	-	100 000	-	14 563	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	27 000
Total des dépenses et recettes	2 960 000	400 000	5 565 000	400 000	1 718 385	634 965
Total des investissements nets		2 560 000		5 165 000		1 083 420



2024 municipale

Compte de fonctionnement	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	2 677 050	179 000	2 694 150	184 900	2 706 189	208 791
1 Ordre et sécurité publics, défense	1 538 880	283 300	1 412 700	272 500	1 465 695	347 716
2 Formation	4 184 630	125 650	4 340 290	101 850	3 953 098	134 732
3 Culture, sports et loisirs, église	1 939 855	101 100	1 942 200	113 000	1 910 075	130 511
4 Santé	1 021 500	80 000	856 600	80 000	870 518	173 322
5 Prévoyance sociale	3 308 680	1 228 830	3 239 300	1 193 510	2 759 671	1 296 406
6 Trafic et télécommunications	3 535 300	1 923 400	3 306 100	1 705 900	2 828 690	1 634 714
7 Environnement et aménagement du territoire	2 796 875	2 135 000	2 457 050	2 026 200	2 396 620	1 920 600
8 Economie publique	197 200	61 300	191 900	60 100	113 501	150 104
9 Finances et impôts	785 900	15 035 273	751 000	14 078 100	10 407 755	23 833 416
Total des charges et revenus	21 985 870	21 152 853	21 191 290	19 816 060	29 411 813	29 830 312
Excédent de charges		- 833 017		- 1 375 230		-
Excédent de revenus					418 498	



Un budget dans les chiffres noirs

budget bois

Avec des charges estimées à 383'300 francs et des revenus à 405'000 francs, la Bourgeoisie de Vouvry présente un budget 2024 bénéficiaire à hauteur de 21'700 francs.

En 2024, la Bourgeoisie prévoit d'allouer les ressources nécessaires aux travaux de rénovation et d'entretien des chalets et chemins d'alpage. Ces dépenses ont pour objectif, à terme, une meilleure valorisation de son patrimoine et une augmentation de ses revenus. Pour mémoire, au chapitre de la sylviculture, la subvention unique liée au projet de réserve forestière a été versée fin 2022. Un règlement d'utilisation de ce fonds forestier est en cours d'élaboration.

L'augmentation réjouissante des revenus immobiliers découle de la location de biens, principalement des logements, mais également de l'octroi de droits distincts et permanents (DDP) sur des parcelles bourgeoises.

En 2024, des travaux importants sont prévus au chalet de la Bataille pour l'amélioration de son alimentation en eau sachant que la situation actuelle n'est pas satisfaisante car elle ne permet pas son utilisation. Les coûts estimés sont de l'ordre de 50'000 francs et, donc, de la compétence de l'approbation de l'Assemblée bourgeoise à qui le projet sera présenté de manière détaillée.

En conclusion, la situation financière de la Bourgeoisie reste saine avec une fortune nette au 31 décembre 2024 estimée à 10'260'000 francs.

Celle-ci est composée principalement de placements du patrimoine financier sous la forme de biens immobiliers, mais également de forêts et de prés valorisés à plus de 2,4 millions de francs. Il convient également de relever que les emprunts demeurent stables pour plus de 6,2 millions de francs.

La Bourgeoisie de Vouvry soumet donc un budget 2024 équilibré à l'approbation de l'Assemblée bourgeoise le 11 décembre prochain.

CHIFFRES CLÉS (en francs)

Résultat (excédent de revenus)
21 700

Fonds forestier de réserve au
31.12.2022
771 862

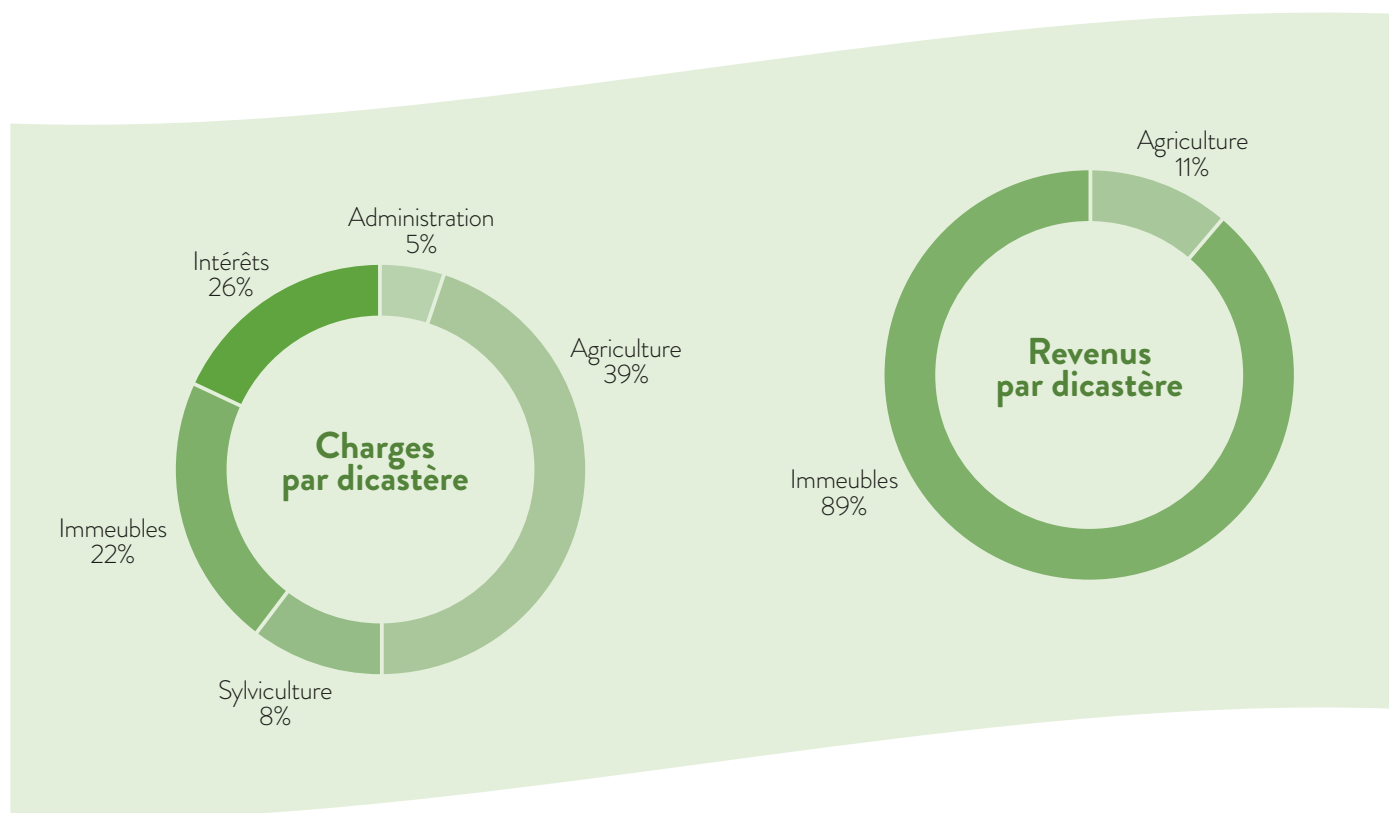
Fortune au 31.12.2022
10 226 576

Nombre de bourgeois au
31.12.2022
516

2024

bourgeoisie

Compte de résultats selon les tâches	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration bourgeoiale	19 500	-	20 000	-	18 249	-
8 Economie publique (agriculture et sylviculture)	183 300	45 000	205 700	45 000	483 255	339 179
9 Finances	180 500	360 000	151 200	348 100	142 804	353 880
Total des charges et revenus	383 300	405 000	376 900	393 100	644 308	693 059
Excédent de revenus	21 700		16 200		48 751	



L'un des meilleurs fromages à raclette au monde vient de l'alpage de Taney !

terroir

Une récompense décernée lors des premiers Championnats du Monde dédiés à la spécialité valaisanne, mis sur pied à Morgins du 27 au et 29 octobre derniers. Interview express de l'exploitant de l'alpage et de la laiterie de Taney, Gaëtan Cardinaux.

L'événement a eu un retentissement dans toute la commune et pour cause. Le fromage de la Laiterie de Taney a en effet remporté le premier prix des championnats du monde dans la catégorie raclette au lait cru d'alpage, devançant celui de l'alpage Er de Lens et de la ferme à Gaby à Champoussin. Au total, 87 fromages étaient en compétition à Morgins, répartis en trois catégories : lait cru d'alpage, lait cru et autres fromages (pasteurisés et thermisés).

Gaëtan Cardinaux, votre réaction suite à ce premier prix ?

Même si on était très heureux et fiers du travail accompli durant cette saison, sincèrement on ne s'attendait pas à cela. C'est vraiment une magnifique reconnaissance pour toute l'équipe. Je tiens à remercier tout le monde : Roland Pittet, notre fromager, Igor, notre ouvrier saisonnier, ma copine Sarah qui a assuré la logistique, ainsi que nos deux supporters, Jean-Louis & Beno, qui viennent nous prêter main-forte quand on est dans le jus... Je souhaite aussi remercier les commerçants de la région et particulièrement L'Auberge-Refuge La Vouivre à Taney, qui travaille avec l'intégralité de nos produits. Le Refuge du Grammont aussi nous achète régulièrement du fromage.

Comment expliquez-vous cette victoire ?

C'est difficile à dire. À mon avis, cela vient d'un travail d'équipe. Nous sommes trois en permanence sur l'alpage durant la saison d'estivage : deux personnes à la fromagerie, une avec le bétail. Cette année, on a eu une excellente cohésion de groupe. Je pense que cela s'est retrouvé dans toutes les étapes de la



production. Il y a aussi la qualité du lait, arrivé à la fromagerie. Il faut savoir que l'alpage de Taney est très en pente et présente beaucoup de dénivelé. La flore varie selon l'altitude et la saison. À 1'500 mètres, les dents de lion sont jaunes quand on arrive au mois de mai. Lorsque l'on monte à 2'000 mètres d'altitude avec les bêtes à la fin du mois de juillet, c'est comme si on

*Gaëtan Cardinaux (à droite)
et son collègue, Roland Pittet,
en pleine fabrication.*



avait un deuxième printemps. On pourrait comparer ça au miel. Certains apiculteurs déplacent les ruches, afin d'obtenir différents arômes.

Cette récompense, un joli coup de pub pour vous ?

Oui, c'est un joli coup de pub pour nous et notre travail, pour le fromage d'alpage, ainsi que pour toute la région. Je suis convaincu que ce sera bénéfique pour Taney et ses alentours. Cela va inciter des gens à découvrir ce lieu qui est magnifique. Je dois dire aussi que les Championnats du monde à Morgins étaient très bien organisés. L'ambiance y était super et l'événement a été couvert par un nombre important de médias. Le fromage à raclette a vraiment bénéficié d'une magnifique vitrine.



Une nouvelle étape pour le chauffage à distance à Vouvry

Lancée le 1er juin dernier, la mise à l'enquête publique du projet de construction de la centrale de chauffe, sise dans la zone industrielle côté Vionnaz, s'est achevée le 3 juillet dernier. Elle n'a suscité aucune opposition auprès de l'administration communale, passé le délai légal de 30 jours.

Le dossier est actuellement entre les mains du canton du Valais, lequel devra délivrer les dernières autorisations nécessaires à la construction de l'unité de production de chaleur au lieu-dit « Velettes ». Dans l'attente, les travaux continuent pour la pose du réseau de chauffage à distance à l'avenue de la Gare et prochainement en direction du Vieux-Port à Vouvry.



Recherche bénévoles pour le Tour du Chablais !

Le ski-club Miex-Vouvry est à la recherche de bénévoles pour l'aider à mettre sur pied la 2ème étape du Tour du Chablais qui aura lieu à Vouvry le 10 avril 2024. La société a besoin de monde dès l'après-midi pour des postes variés : installation / démontage,

cantine, distribution des dossards, parking, contrôle parcours...

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Véronique Maître au 079 780 65 00 ou par mail à secretaire@skiclubmiexvouvry.ch. Un grand merci !

Un album en mémoire du Vouvry d'autrefois

Vouvry hier et aujourd'hui, c'est le nom de la série lancée dans ce numéro depuis l'été dernier et qui vise à mettre en valeur des photos d'archives de différents lieux et rues de la commune.

Or, la plupart de ces photos ont été recensées en 2013 par une habitante de Vouvry, Tutta Dubois, dans un livre d'une septantaine de pages, assorti de commentaires historiques, encore disponible aujourd'hui. Cette année-là en effet, une exposition du même nom est mise sur pied à l'Espace culturel, situé à la Grand'Rue 50. Pour l'aider dans son travail de mise en valeur des photos d'archives sélectionnées, la conservatrice du Musée du Vieux-Vouvry d'alors, Françoise Oberholzer, fait appel à Tutta Dubois, membre du photoclub tzino. « Je lui ai demandé d'aller faire des photos actuelles de tous les lieux représentés sur les clichés en noir et blanc, avec le même angle de vue, pour que l'on puisse vraiment faire la comparaison entre l'avant et l'après », explique Françoise Oberholzer. Une tâche que Tutta Dubois, installée à Vouvry depuis 1991, décide de prendre à bras-le-corps.

« C'était très rigolo à faire, détaille la principale intéressée. Comme je n'ai pas grandi dans la commune, il y a d'abord eu tout un travail de Sherlock Holmes pour retrouver les endroits exacts pris en photographie. Je demandais aux gens que je croisais dans la rue de m'aider (rires). Une fois, c'est un petit détail dans l'architecture du bâtiment qui m'a permis de retrouver le lieu d'origine. Je me souviens aussi d'une photo en lien avec le Café de la Gare. Il m'était impossible de retrouver l'angle depuis lequel l'établissement avait été pris, jusqu'à ce que je me rende compte qu'une partie du bâtiment de la gare avait été construite plus tard. »

Calendriers

À l'image de l'exposition du Musée du Vieux-Vouvry, le livre connaît un beau succès à sa sortie, au point qu'aujourd'hui encore, des habitants passent commande à Tutta Dubois pour une réédition. « Une de mes plus belles récompenses, c'est lorsque quelqu'un m'a dit qu'il offrait l'album à une personne de sa famille qui fêtait ses nonante ans. Lors du repas, il a fait le tour de la table. J'étais très heureuse. » Une

archiv



Françoise Oberholzer, ancienne conservatrice du Musée du Vieux-Vouvry et Tutta Dubois.

réalisation artistique qui n'est pas la première pour la Vouvryenne d'adoption. En infatigable photographe, elle a également immortalisé bon nombre d'endroits de la commune entre 2009 et 2015, des photos qu'elle a à chaque fois recensées dans des calendriers, qu'elle proposait à la commune ou à ses connaissances.

Pourquoi cette démarche ? « Je ne suis rendue compte que les Vouvryennes et Vouvryens ne voyaient pas forcément la beauté de leur village et ses alentours. C'est ce qui m'a fait envie de réaliser toutes ces images et de les mettre dans des calendriers. » Si aujourd'hui, Tutta Dubois a rangé son appareil photo, il n'empêche, elle garde intact son amour pour les paysages de notre commune. Des panoramas qu'elle a également immortalisés autrefois sur des cartes postales réalisées à son arrivée sur le territoire communal, pour donner de ses nouvelles à ses proches... photos à l'appui.

Il est possible de commander le livre « Vouvry hier – aujourd'hui », édition 2013, auprès de Tutta Dubois au prix coûtant de 75 francs, en envoyant un sms au numéro : 076 398 99 08, jusqu'au 15 décembre prochain.

Vouvry hier et aujourd'hui

On jette un coup d'œil dans le rétroviseur en parcourant une série de clichés rassemblés et conservés par le Musée du Vieux-Vouvry. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir certains lieux historiques de notre village. Un petit saut dans le passé qui causera sans doute, chez nos lecteurs, un brin de surprise et de nostalgie....



La Poste de Miex

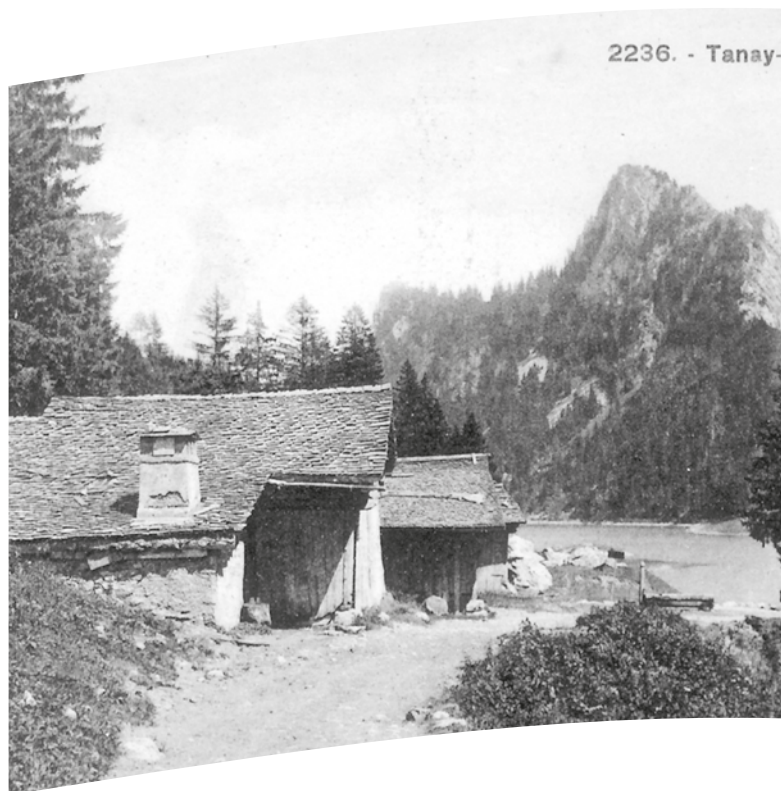
En été, Walter Cornut amenait chaque jour le courrier postal en Miex et à Taney avec une luge au système ingénieux pour ménager le cheval : des roues pour monter, les lugeons pour descendre. En hiver, le postier de Miex descendait avec son cheval et la luge pour chercher le courrier. En cas de neige, il ouvrait la route avec un triangle en bois attelé à son cheval.



La tannerie

Pour travailler les peaux, la tannerie utilisait l'eau de la Meunière, sorte de bisse qui traversait le village de l'usine électrique au canal des Chambettes et qui passait sous la maison.

Vers 1900, 14 petites entreprises utilisaient l'eau de cette Meunière.



Taney

Avant la guerre de 14-18, Taney était une petite station touristique très prisée des Anglais qui séjournèrent au bord du Léman.

L'ACHL, PROCHE DE VOUS !

Quand on évoque l'ACHL, on peut penser à une entité lointaine, voire bureaucratique. L'Association des Communes du Haut-Lac est tout le contraire. Elle est ancrée au cœur de notre vie régionale, agissant comme un lien solide qui unit nos quatre communes.

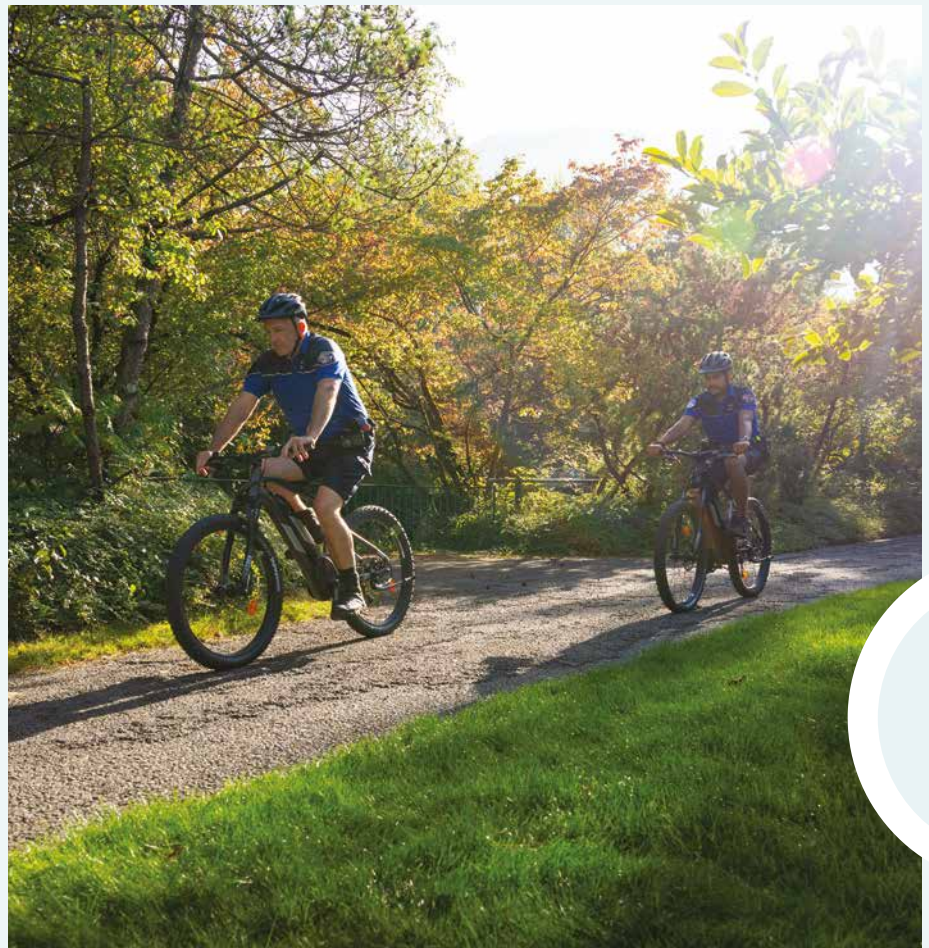
Ces communes qui, depuis de nombreuses années, ont choisi de collaborer étroitement, mutualisant leurs ressources et expertises pour le bien-être de tous. Avec le soutien d'un service administratif et financier compétent et efficace, l'Association garantit une gestion rigoureuse.

En matière d'éducation, chaque commune possède sa propre école primaire, et c'est la collaboration entre elles qui crée une synergie dynamique, offrant des opportunités d'apprentissage cohérentes et de qualité.

Dans le secteur de la sécurité, l'ACHL joue un rôle déterminant. Grâce aux services intercommunaux, nos citoyens peuvent bénéficier d'un environnement sûr, qu'il s'agisse de l'intervention rapide des pompiers, de la surveillance efficace de notre police ou de l'expertise de l'État-major intercommunal de conduite.

L'ACHL s'investit résolument dans l'intégration et le renforcement du tissu social de notre région. Outre sa déléguée à l'intégration, qui œuvre pour l'inclusion, elle dispose également de son service officiel de curatelle afin d'assister ceux qui ne peuvent gérer seuls leurs affaires.

En résumé, l'ACHL est plus qu'une Association de communes. C'est le reflet de notre solidarité, de notre vision mutuelle pour l'avenir et de notre engagement envers chaque citoyen. Elle est, en tout point, proche de vous et s'efforce chaque jour de le démontrer par ses actions.



Sécurité : synergies et actions coordonnées au service des habitants

Au sein de l'ACHL, trois entités ont la charge régalienne d'assurer la sécurité publique: le Centre de secours et incendie, l'État-major de conduite en cas de crise et la Police intercommunale du Haut-Lac. Bien que chaque service soit autonome avec ses propres responsabilités et domaines d'action, ils convergent vers un seul objectif: assurer la sécurité des résidents du Haut-Lac.

Ces services s'appuient sur des fondamentaux communs: LA PRÉVENTION, qu'elle s'exerce au sein des écoles, lors des patrouilles sur la voie publique ou au cours de séances de sensibilisation pour le grand public, L'INFORMATION À LA POPULATION,

cruciale pour garantir une vigilance collective et une réactivité optimale en situation d'urgence, et L'ACTION, qui se manifeste par des interventions rapides, précises et coordonnées en réponse à des incidents ou risques identifiés.

Ce numéro lève le voile sur les rouages, les collaborations interservices et les défis auxquels ces entités sont confrontées quotidiennement. La sécurité de notre région est le fruit d'une coordination étroite et de synergies opérationnelles.

Sous la houlette de la Commission de sécurité de l'ACHL, ces trois services, malgré leurs spécificités, se complètent et travaillent de concert. Leur interaction garantit que le Haut-Lac demeure un espace où la tranquillité et la sûreté prévalent, pour le bien-être de tous ses résidents.

Derrière l'uniforme : l'univers des acteurs de notre sécurité



L'État-major de conduite régional du Haut-Lac : un rempart face aux situations extraordinaires

Quand les situations extraordinaires menacent le bien-être et la sécurité de la population, l'EMCRHL se dresse comme la première ligne de défense, prêt à gérer des risques variés, allant des séismes aux dysfonctionnements de nos services essentiels.

L'envergure des risques

L'EMCRHL ne néglige aucune menace. Que ce soit face aux séismes, aux crues du Rhône et des cours d'eau latéraux, aux avalanches, aux feux de forêt, aux instabilités géologiques, aux accidents impliquant des matières dangereuses ou encore aux dysfonctionnements des réseaux essentiels comme l'eau potable ou l'électricité, l'EMCRHL est en première ligne pour gérer et coordonner une réponse. L'EMCRHL s'ancre fermement dans la loi sur la protection de la population et la gestion des situations particulières et extraordinaires (LPPEX) de 2013. Ce texte assure une coordination en situation d'urgence,

une transition fluide entre les circonstances normales et les circonstances extraordinaires, pour une protection adéquate de la population.

Un État-major actif et dévoué

Composé de 24 membres, l'EMCRHL se réunit pour cinq journées de travail annuelles, visant à se mettre continuellement à jour en fonction de l'évolution démographique, des prescriptions légales et des menaces émergentes. Des séances de travail sont en outre spécifiquement organisées pour approfondir des dossiers particuliers. Tous ses membres, étant chacun doté de responsabilités spécifiques, ont aussi suivi une formation de base dispensée par le canton.



Les DaNas, des informateurs clés

Sous cet acronyme se cachent des hommes et des femmes qui guettent sans relâche les dangers potentiels, offrant un aperçu précis des menaces. Cette surveillance en temps réel est essentielle pour permettre à l'État-major d'opérer de la plus efficace des manières.

Collaboration et perspectives

Une collaboration a été établie avec le CSIHL et la PIHL, dont les chefs de services sont également membres de l'EMCRHL. Une synergie a aussi été développée avec les États-majors des districts. Face à la montée des dangers et au transfert des responsabilités du canton aux communes, le rôle de l'EMCRHL s'intensifie et ses missions évoluent.



La police intercommunale du Haut-Lac : proximité et conciliation pour maintenir l'ordre et les liens sociaux

Dans une ère marquée par des changements rapides, la PIHL s'engage à maintenir la sécurité en privilégiant les liens avec la population. Cette force de proximité n'est pas seulement l'incarnation de l'ordre et du respect des lois ; elle joue également un rôle essentiel dans le tissage du lien social au sein de la communauté.

Des missions variées au service du bien commun

La première mission de la PIHL est vaste : garantir la sécurité et la tranquillité publiques, assurer la mise en application des lois fédérales, cantonales, et des règlements communaux, tout en protégeant les personnes et les biens. Les agents de la PIHL, souvent premiers intervenants lors d'accidents de la circulation, assurent une réponse rapide et efficace. La PIHL est également engagée dans des activités préventives, surtout en matière de sécurité routière, que ce soit auprès des plus jeunes dans les écoles ou via l'organisation d'actions de prévention. La collaboration entre les différents corps de police est

primordiale. Que ce soit avec les polices cantonales valaisanne et vaudoise, la gendarmerie française ou les polices municipales avoisinantes, la PIHL mise sur une collaboration étroite, garantissant ainsi une réponse coordonnée et efficace à diverses situations, que ce soit dans l'activité quotidienne ou lors d'actions ciblées.

L'humain au cœur de l'action

Avec l'augmentation démographique, les défis sociaux se multiplient. Consciente de cette réalité, la PIHL a évolué pour être davantage à l'écoute de sa communauté. Il ne s'agit plus seulement de faire respecter la loi, mais de chercher des solutions médiatrices, de servir de

conciliateur et de première instance avant de faire appel au juge de commune.

Avec un effectif de 11 agents et d'une secrétaire, la PIHL s'adapte à la croissance démographique. L'ajout d'un douzième agent est prévu pour 2024. Cette évolution permettra non seulement d'améliorer la qualité des services offerts, mais aussi de renforcer la présence physique sur le terrain.

Vers l'avenir

Face aux nouveaux enjeux, la PIHL envisage l'amélioration continue de son service de piquet, tout en cherchant des moyens de continuer à optimiser la collaboration interservices.



De gauche à droite: **Pascal Schürmann**, chef de l'EMRCHL – **Bruno Aeberhard**, commandant-remplaçant du CSIHL – **Eric Bressoud**, chef de poste de la PIHL

CSIHL : la force de la milice au service de la sécurité publique

Guidé par son engagement sans faille, le Centre de Secours et Incendie du Haut-Lac (CSIHL) assure une gamme de missions variée. Qu'il s'agisse de la défense incendie, de fournir une assistance technique, de secourir personnes, animaux, environnement et biens, en plaine, en montagne ou en milieu aquatique, le CSIHL est toujours prêt à intervenir.

La milice : cœur battant du CSIHL

L'essentiel de l'effectif du CSIHL est composé de miliciens, représentant 95% des 70 sapeurs. Ces volontaires dévoués garantissent une disponibilité constante, 24h/24, 365 jours par an. Néanmoins, le renouvellement de ces troupes représente un défi de taille. Pour soutenir cette milice, en particulier

durant la journée, le CSIHL compte sur quatre sapeurs-pompiers permanents. Leurs missions principales englobent la formation, la gestion technique, l'administration ainsi que l'entretien du matériel, et ils restent en appui et en suppléance de la milice pour les interventions.

Évolution des interventions : expertise et technicité

En dix ans, le CSIHL a vu le nombre d'interventions augmenter, passant de 140 en 2013 à plus de 200 en 2023. Avec l'avènement de matériel de pointe, les interventions ont évolué. Si ces innovations nécessitent moins de mains sur le terrain, elles demandent en revanche une expertise accrue, une maîtrise technique approfondie et une formation continue.

La régionalisation, illustrée par la collaboration SCVS (Sécurité Chablais Valais), est une étape clé. Elle permet

une formation commune pour près de 350 pompiers, avec de 250 à 260 modules de formation annuels pour la région. Ce partenariat promeut aussi une mutualisation des ressources comme l'achat groupé de camions, se traduisant par des économies significatives.

Prévention : anticiper pour protéger

La prévention incendie est un autre axe majeur du CSIHL. Elle se manifeste par des actions dans les écoles, les communes ou auprès des entreprises, assurant aussi bien de dispenser des connaissances de base aux différents publics que de pouvoir bénéficier d'une vision optimale du terrain et des risques associés.

Depuis 25 ans, la section des jeunes sapeurs-pompiers, comprenant entre 20 et 25 membres, façonne la relève. Aujourd'hui, 15% de l'effectif est issu de cette filière, dont certains ayant atteint la fonction d'instructeur fédéral.

À vos agendas !



Le samedi 27 avril 2024
Journée portes ouvertes des Services de sécurité du Haut-Lac

Plongez dans le quotidien de la Police, des Pompiers et de l'État-major.
Au programme : visites guidées, animations et activités pour tous.



5 questions à Patrick Ueberschaer

Zoom sur l'une des cinq principales Commissions de l'Association, avec son Président, Patrick Ueberschaer, qui est aussi Conseiller communal à Port-Valais. Pour lui, il est essentiel que les Communes du Haut-Lac collaborent étroitement entre elles. Il éclaire les enjeux et les missions de la Commission de Gestion, méconnus du grand public, et nous expose les défis futurs que l'ACHL devra relever en matière de finances.



Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste la mission de la Commission de Gestion de l'ACHL ?

Au sens large, la Commission a pour rôle de superviser la gestion, et plus particulièrement les finances de l'ACHL. Composée de 7 membres (élus ou résidant dans l'une des quatre communes), elle a un rôle avant tout consultatif : elle veille au respect du budget et examine les comptes annuels de l'Association, elle analyse l'allocation des ressources et la répartition effectuée entre les quatre communes, et suit également l'évolution du coût de fonctionnement.

Comment se déroule le travail au sein de la Commission de Gestion ?

Selon les statuts, la Commission de Gestion est tenue de se réunir deux fois par an au minimum, soit une fois pour le budget puis une fois pour les comptes. Elle peut aussi se réunir en cas de besoin spécifique, pour la révision des statuts par exemple. Elle dispose également d'un droit de contrôle élargi lui permettant de solliciter et convoquer toute personne dans l'organisation, si elle le juge nécessaire.

Lors du passage en revue des budgets, des investissements et des comptes, la Commission émet un avis sur la qualité des éléments analysés et formule des recommandations destinées à l'assemblée des délégués, qui peut, après délibération, prendre les mesures qui s'imposent.

La Commission travaille en étroite collaboration avec le service des finances de l'Association, qui lui fournit toutes les données financières nécessaires. Les chiffres sont présentés en Commission, les écarts par rapport aux budgets ou aux comptes précédents analysés ; des demandes de clarification ou de modification sont, le cas échéant, adressées au Comité de direction ou aux Commissions concernées.

Parlons finances. Quel est le budget global de l'ACHL et comment est-il réparti entre les différents services ?

Le budget global pour 2024 est fixé à 6,3 millions de francs. Il se répartit

comme suit : 47% sont dédiés à la sécurité (feu / police), 41% à l'éducation (écoles / CO du Haut-Lac), 7% aux questions sociales (curatelle / politique d'intégration), et quelque 5% restants à l'administratif et aux divers.

Le coût de fonctionnement est réparti entre les communes en fonction de clés de répartition spécifiques, selon le nombre d'habitants, en dehors de l'éducation, où la répartition se fait en fonction du nombre d'élèves inscrits par commune.

Face aux enjeux actuels, quels sont les principaux défis que l'Association des Communes du Haut-Lac aura à relever dans les prochaines années ?

L'ACHL est en mouvement perpétuel depuis sa création en 2019 : elle doit adapter son objectif de développement à l'évolution démographique, mais aussi à un cadre légal de plus en plus exigeant. Afin de pouvoir continuer à offrir un service de qualité à la population, son principal challenge est aujourd'hui de trouver un niveau de développement optimal adapté à la réalité financière des quatre communes.

Vous êtes également en charge des finances au Conseil communal de Port-Valais. Comment pensez-vous que cette expérience influence votre fonction au sein de l'ACHL ?

Ayant cette double casquette, je pense bien sûr aux intérêts de ma commune, mais veille également aux besoins de la communauté et à la raison d'être de l'Association. Il est important de rappeler que la création de l'ACHL a externalisé le processus de décision relatif aux thématiques intercommunales qui l'occupent. De par ma fonction, je constate à quel point les synergies et partages d'idées qu'une telle association peut amener sont précieux. Je dirais que cette intercommunalité a le potentiel de prendre à l'avenir une dimension encore plus importante.

Un nouveau pasteur pour le Haut-Lac

Didier Wirth est le nouveau pasteur de la paroisse protestante du Haut-Lac. Ce dernier est entré officiellement en fonction comme titulaire début septembre dernier. Rencontre.

Il se décrit volontiers comme un pasteur généraliste, ayant une passion pour le culte et la prédication. Didier Wirth a fait son entrée comme pasteur titulaire de la paroisse protestante du Haut-Lac en septembre dernier. Né au sein d'une famille chrétienne, il effectue toute sa scolarité obligatoire à Bienne, dans le canton de Berne, avant d'entrer au gymnase où son intérêt pour le français et la littérature ne fait que se renforcer. En parallèle à ses études, il intègre un groupe de jeunes chrétiens protestants, avec lesquels il réalise un certain nombre de projets très formateurs (camps, accompagnements de jeunes...). C'est dans ce groupe également qu'il rencontre sa future femme Isabelle, aujourd'hui assistante médicale à Lausanne.

Alors qu'il hésite entre deux orientations professionnelles, celle d'enseignant ou de pasteur, une retraite de trois jours à Orvin, dans le Jura bernois, suffit à le conforter dans son choix. Il décide de poursuivre ses études en théologie et s'inscrit à la Faculté universitaire protestante de Neuchâtel.

Jura Bernois, Neuchâtel puis Vaud

Une fois son diplôme en poche, il effectue son stage pastoral dans le Jura bernois, avant d'être consacré, agrégé et installé au sein de l'Église réformée. Après 10 ans au sein de la paroisse bernoise, il part s'installer avec sa femme et ses trois enfants dans le canton de Neuchâtel, où il travaille durant 14 ans comme pasteur généraliste. Fin 2017, il rejoint le canton de Vaud, patrie de sa maman et de son épouse. Installé à Villeneuve, il œuvre d'abord comme pasteur, puis comme aumônier en EMS. « Cela a été mon métier durant une année et demie, nous raconte-t-il.

À ce moment-là, je venais de faire une formation de facilitateur imago, c'était une excellente occasion de l'utiliser. On pourrait comparer la fonction de pasteur avec celle d'un chef d'orchestre : nous devons gérer autant les projets que les aspects relationnels. Nous ne sommes pas pleinement centrés sur l'écoute et l'accompagnement, ce qui est le cas avec l'aumônerie. »



Didier Wirth et son épouse Isabelle, lors de la fête paroissiale organisée au Bouveret, dans une salle attenante à la chapelle. « Isabelle joue de la guitare et s'occupe de l'animation pour les enfants, à mes côtés ».

©Enya Neely.

gion

Arrivée dans le Haut-Lac

Lorsqu'en 2022, le poste de pasteur de la paroisse du Haut-Lac - qui regroupe les Communes de Saint-Gingolph (France y compris), Port-Valais, Vouvry et Vionnaz - est mis au concours, Didier Wirth sent le besoin de renouer avec ses premiers amours. Une nouvelle étape qui correspond au départ progressif de ses enfants devenus adultes, dont deux sont déjà mariés. Il entre ainsi dans la paroisse début 2022 pour une période de suffragance (ndlr : qui participe au suffrage), avant d'être officiellement agrégé au corps pastoral du canton.

Cultes de l'enfance, rencontres inter-générationnelles autour des fêtes de Noël et de Pâques sont autant de projets mis en place par le nouveau pasteur à son arrivée pour renouer le contact avec les familles et les paroissiens. « Il y avait en effet eu une période de latence entre ma prédécesseure et moi, accentuée par le Covid. Nous avons également tenu un stand l'an dernier et cette année à la Fête au Village à Vouvry afin d'aller à la rencontre de la population. »

Actions œcuméniques

Depuis son entrée en fonction, l'homme de foi relève également apprécier les nombreuses collaborations œcuméniques mises en place avec la paroisse catholique. « Nous sommes souvent amenés à travailler ensemble lorsque nous réalisons des activités. C'est peut-être moins le cas dans les paroisses qui comprennent une confession essentiellement. Un certain nombre de couples que nous rencontrons également sont mixtes. Il y a bien sûr aussi la proximité avec le canton de Vaud. »

Didier Wirth se tient à disposition de la population au Centre paroissial protestant, situé à la Grand'Rue 39 à Vouvry. « Nous accueillons avec plaisir toute personne, sur rendez-vous téléphonique, bien évidemment », précise-t-il. Marche, alpinisme et sports de raquette en tout genre sont quelques-unes des autres passions de Didier Wirth en dehors de son travail. Qui sait, peut-être aurez-vous l'occasion de le croiser sur un court de tennis à Vouvry ?

Paroisse protestante du Haut-Lac, Grand'Rue 39 à Vouvry. Horaires d'ouverture du secrétariat : le mercredi de 8h à 11h30, le vendredi de 13h à 16h30. Contact : 024 481 32 12, secretariat@maparoisse.ch, www.hautlac.erev.ch.



À vos agendas !

L'Espace culturel accueille Diana Nobs, artiste peintre et portraitiste jusqu'au 19 décembre prochain.

Informations complémentaires & programmation complète sur : www.vouvry-culture.ch

EXPOSITION
PEINTURES DE
Diana Nobs
ART
"ENTRE LAC ET MONTAGNES"
VERNISSAGE EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE LE
24 NOVEMBRE DE 18H30 À 20H00
24 NOVEMBRE > 19 DÉCEMBRE

De décembre 2023 à avril 2024

agenda

Décembre	Ve 1er et sa 2	Tzi'Noël Place communale, Journée entière	Commune
	Du ve 1er au di 3	Marché de Noël des artisans Journée entière	Art'ys
	Me 6	Bricolage de Noël 14h à 16h	Bibliothèque de Vouvry
	Lu 11	Assemblée primaire et bourgeoise Salle Arthur Parchet, 19h à 21h	Commune
	Je 21	Fenêtre de l'Avent Parvis de la Maison de Commune, 18h à 19h30	Commune et bibliothèque
Janvier 2024	Je 11	Vœux de la municipalité Promotion civique – nouveaux arrivants	Commune
	Ve 12	Loto des aînés Buvette du stade St-Denis, 14h – 16h	Commission sociale
	Sa 20	Spectacle annuel Salle Arthur Parchet, 19h – 23h	Commission culturelle
Février 2024	Du je 8 au di 11	Carnaval Journée entière	Carnaval de Vouvry
	Ve 9	Loto des aînés Buvette du stade St-Denis, 14h – 16h	Commission sociale
	Di 25	Repas des aînés Salle Arthur Parchet, 11h – 15h	Commission sociale
Mars 2024	Di 3	Votations fédérales Salle communale, 9h – 11h	Commune
	Ve 8	Loto des aînés Buvette du stade St-Denis, 14h – 16h	Commission sociale
	Sa 16	Repas des nonagénaires 11h – 15h	Commune
	Ma 20	Sortie passeport senior	Commission sociale
	Sa 23	Concert annuel Salle Arthur Parchet, 20h – 23h55	Fanfare « La Vouvryenne »
	Sa 30	Chasse aux oeufs à Miex	Écho du Banset
Avril 2024	Ve 12	Loto des aînés Buvette du stade St-Denis, 14h – 16h	Commission sociale
	Sa 13 et di 14	Kids Troc printemps/été Salle Arthur Parchet	APE
	Du ve 26 au di 28	Théâtre Salle Arthur Parchet	Troupe Nos Loisirs